



Paris, le 25 février 2010

BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ÉVOLUTIONS MONÉTAIRES DANS LA ZONE EURO

JANVIER 2010

En janvier 2010, le taux de croissance annuel de M3 est passé à 0,1 %, après - 0,3 % en décembre 2009¹. La moyenne sur trois mois des taux de croissance annuels de M3 pour la période comprise entre novembre 2009 et janvier 2010 est ressortie à - 0,1 %, sans changement par rapport à la période précédente.

Taux de croissance annuel en pourcentage ; corrigé des effets saisonniers et de calendrier de fin mois	NOVEMBRE 2009	DÉCEMBRE 2009	JANVIER 2010	NOVEMBRE 2009 - JANVIER 2010 MOYENNE
M3	- 0,3	- 0,3	0,1	- 0,1
M1	12,5	12,3	11,5	12,1
Prêts au secteur privé	- 0,7	- 0,1	- 0,6	- 0,5

S'agissant des principales composantes de M3, le taux de croissance annuel de M1 s'est inscrit en baisse en janvier 2010, à 11,5 %, contre 12,3 % en décembre 2009. Celui des dépôts à court terme autres que les dépôts à vue a augmenté, passant à - 8,0 % en janvier, contre - 9,1 % le mois précédent. Le rythme de croissance annuel des instruments négociables a progressé, ressortant à - 10,8 % en janvier, après - 11,0 % en décembre.

¹ Ces taux de croissance se rapportent aux agrégats corrigés des effets saisonniers et de calendrier de fin de mois.

En ce qui concerne les principales contreparties de M3 à l'actif du bilan consolidé du secteur des IFM, le taux de croissance annuel des financements accordés aux résidents de la zone euro s'est inscrit en recul, à 1,6 % en janvier 2010, après 2,4 % le mois précédent. Le rythme de progression annuel des créances sur les administrations publiques a fléchi à 9,1 % en janvier, après 11,2 % en décembre, tandis que celui des concours au secteur privé est revenu à 0,1 % en janvier, après 0,7 % le mois précédent. Parmi les composantes de ce dernier poste, la progression annuelle des prêts au secteur privé est ressortie à - 0,6 % en janvier, après - 0,1 % le mois précédent (en valeur corrigée des cessions de prêts et de la titrisation² elle est revenue à - 0,3 % après 0,2 % le mois précédent). La croissance annuelle des prêts aux sociétés non financières a reculé, pour s'établir à - 2,7 % en janvier, après - 2,2 % en décembre. Celle des prêts aux ménages s'est accentuée, atteignant 1,6 % en janvier, après 1,3 % le mois précédent. La progression annuelle des prêts au logement s'est renforcée, passant à 1,8 % en janvier, contre 1,5 % le mois précédent. La progression annuelle du crédit à la consommation a fléchi, ressortant à - 0,3 % en janvier après 0,0 % en décembre, alors que celle des autres prêts aux ménages a augmenté, passant à 2,2 % en janvier contre 1,6 % le mois précédent. Enfin, le rythme annuel de croissance des prêts consentis aux intermédiaires financiers non monétaires (à l'exclusion des sociétés d'assurance et des fonds de pension) s'est inscrit en recul, à - 0,1 % en janvier, après 4,3 % le mois précédent.

Sur douze mois, la position créditrice nette du secteur des IFM de la zone euro vis-à-vis des non-résidents s'est accrue de 233 milliards d'euros en janvier 2010 au lieu de 135 milliards en décembre 2009. Le taux de croissance annuel des engagements financiers à long terme du secteur des IFM est revenu à 5,8 % en janvier après 6,6 % en décembre.

Notes

- *Outre les évolutions monétaires mensuelles pour le mois de référence, le présent communiqué de presse contient des révisions mineures des données relatives aux mois précédents.*
- *Les données les plus récentes sur les agrégats monétaires et leurs contreparties figurant dans l'annexe statistique du présent communiqué de presse peuvent être téléchargées à partir du Statistical Data Warehouse (Entrepôt de données statistiques) de la BCE (<http://sdw.ecb.europa.eu/browse.do?node=bbn1863>). Ces données, ainsi que les taux de croissance mensuels et d'autres taux de croissance à court terme d'une sélection de postes, les séries temporelles plus longues concernant les principaux agrégats monétaires (à compter de janvier 1970) et les notes méthodologiques décrivant les concepts de statistiques monétaires utilisés et les procédures de désaisonnalisation correspondantes peuvent également être consultés sur le site internet de la BCE à l'adresse suivante : (<http://www.ecb.europa.eu/stats/money/aggregates/aggr/html/index.en.html>).*

² Données corrigées de la décomptabilisation des prêts dans le bilan statistique des IFM en raison de leur cession ou de leur titrisation. Le taux de croissance des prêts en valeur corrigée des cessions et de la titrisation peut être consulté à l'adresse suivante : <http://sdw.ecb.int/browse.do?node=SEARCHRESULTS&q=BSI.M.U2.Y.U.A26.A.I.U2.2200.Z01.A&sk=117.BSI.M.U2.Y.U.A26.A.I.U2.2200.Z01.A>

- *Les séries statistiques relatives à la zone euro recouvrent les États membres de l'UE ayant adopté l'euro avant la période sur laquelle portent les statistiques. Les séries statistiques incluent la Grèce à compter de janvier 2001, la Slovénie à compter de janvier 2007, Chypre et Malte à compter de janvier 2008 et la Slovaquie à compter de janvier 2009.*
- *La publication des statistiques monétaires pour février, mars et avril 2010 doit intervenir, respectivement, le 25 mars, le 29 avril et le 31 mai 2010 à 10h00.*

Banque de France
Direction de la Communication
Service de Presse
48 rue Croix des Petits Champs
75049 PARIS CEDEX 01

Tél. : 01 42 92 39 00 – Télécopie : 01 42 60 36 82
Internet : <http://www.banque-france.fr>